



INFO VALENCE



Une nouvelle équipe municipale à

VALENCE EN BRIE

Juillet 2014



INFO VALENCE

Magazine d'information municipale Mairie
Service Communication Information
Place de l'église / BP 1
77830 VALENCE EN BRIE
01.64.31.81.35 - 01.64.31.88.42
www.mairie-valenceenbrie.fr

Directeur de publication : S. VAUCOULEUR
Rédactrice : Timmy CHEDRI
Commission Information :
Timmy CHEDRI- Chantal JACQUES
Éric MOAL - José VIEIRA
Imprimerie : 

Numéros utiles.

- Mairie 01 64 31 81 35
- Gendarmerie 01 60 69 40 16
- Médecin d'urgence 77 0825 826 505
- SOS Médecins 36 24
- Hopital de Montereau 01 64 31 64 31
- Centre Anti poison 01 40 05 48 48
- SAMU 15
- POMPIERS 18
- Urgence Electricité 0810 333 077
- Urgence Gaz 0810 433 077
- Trésor Public du Chatelet en brie 01 60 69 40 58

SOMMAIRE

- * Le mot du Maire 3
- * Etat Civil 3
- * Elections Municipales 4
- * Conseils Municipaux 5/7
- * Urbanisme 7
- * En bref 8
- * A noter 9
- * Repas des Anciens / Thé dansant 10
- * CADA / Théâtre 11
- * Dates à retenir / fête foraine 12
- * Vie scolaire 13
- * Bouilles et Gribouilles 14
- * CSV 15
- * La compagnie du Javot 16
- * HPEV 17
- * VAAV 18
- * A l'affiche 19
- * Artisans et Commerçants 20
- * Bruit / Brulage 20

Ouverture de la Mairie :

Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h / Mercredi et Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h / Mardi et Vendredi de 9h à 12h

Ouverture de la Poste :

du Lundi au Samedi de 9h à 12h

ÉDITO



Je renouvelle aux Valençaises et Valençois mes remerciements les plus chaleureux pour la confiance qu'ils ont témoigné à la liste que j'ai présentée lors du scrutin du 23 Mars.

Les membres de celle-ci ont été choisis pour leurs compétences, leur disponibilité et leur détermination.

Votre nouveau Conseil a voté le budget 2014 qui a été préparé avec le souci constant de ne pas augmenter la pression fiscale.

Les travaux d'entretien de la voirie absolument nécessaires seront effectués au cours des mois de Juillet et Août ainsi que la restauration des puits rue des Bordes et rue Emile Parquet.

Il faut également continuer de remplacer les branchements en plomb. Quant au dossier du contrat rural désormais complet les travaux pourront débuter dès 2015.

Par ailleurs et afin de diminuer nos charges nous avons pris la décision de supprimer le recours aux prestataires de services relatifs au nettoyage

des locaux, des rues et à l'entretien des espaces verts.

Ces fonctions sont assumées désormais dans leur intégralité par le personnel communal.

Une réunion sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires a eu lieu le Mercredi 25 Juin. Le dossier avance.

Enfin depuis Septembre 2013 la commune est engagée dans l'étude de son P.L.U Plan Local d'Urbanisme qui va succéder à notre vieillissant P.O.S. Plan d'occupation des Sols.

Pour terminer je tiens à remercier chaleureusement les Associations pour les manifestations qu'elles organisent et qui donnent vie à notre village. Un grand merci à celles et ceux qui s'investissent et participent.

L'année scolaire se termine.

Je vous souhaite d'excellentes vacances.

Serge Vaucouleur

CARNET

NAISSANCES

Nola ROUQUETTE
née le 07 mars 2014

Gaëtan COULIBALY VALCY
né le 24 mars 2014

Clara KIALUNDA
née le 27 avril 2014

Bruna DA COSTA
née le 04 mai 2014

Milo PERROT
né le 10 mai 2014

Bienvenue à nos petits valençois

MARIAGE

Serge MOGINOT avec Céline ROLLAND,
mariés le 26/04/2014

Pascal DUFLOT avec Valérie BAZIRET,
mariés le 31/05/2014

Marceau FALCK avec Séverine MEVEL,
mariés le 7 juin 2014

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

RÉSULTATS DU 1er TOUR - 23/03/2014

Le 1er tour des élections municipales 2014 s'est déroulé le 23 mars 2014. 75,00 % des habitants se sont rendus aux urnes pour choisir entre 31 candidats :

Inscrits sur les listes :	- 488
Participation :	- 366 (75,00 %)
Abstention :	- 122 (25,00 %)
Exprimés :	- 357 (97,54 %)
Votes blancs et nuls :	- 9 (2,46 %)

Candidats	Voix	% exprimés	
M. AMANI Bastoi	234	65,54	Elu
M. ARDENNOIS Laurent	111	31,09	
M. BRUNEAU Gilles	239	66,94	Elu
Mme CHEDRI Timmy	229	64,14	Elu
Mme DUBREUIL Annie	103	28,85	
Mme EDOUARD-JOSSET Catherine	103	28,85	
M. FRESSE Emmanuel	109	30,53	
Mme GARCIA Elodie	236	66,10	Elu
Mme GENIN Florence	100	28,01	
Mme JACQUES Chantal	238	66,66	Elu
M. JACQUET Daniel	235	65,82	Elu
Mme JUSSAUME Annick	106	29,69	
M. LEFORT Jean-Marie	110	30,81	
M. LENOIR Stéphane	248	69,46	Elu
M. LUZU Eric	232	64,98	Elu
Mme MARIS-BONLIEU Flavie	108	30,25	
Mme MIROITE Murielle	91	25,49	
M. MOAL Eric	241	67,50	Elu
Mme PASSERARD Corinne	244	68,34	Elu
M. PIERUCCI Jean-François	66	18,48	
M. RACINE Pierre	246	68,90	Elu
Mme REDON Patricia	243	68,06	Elu
M. RELOUZAT Hervé	102	28,57	
Mme RELOUZAT Pascale	108	30,25	
M. ROUSSEAU Christophe	93	26,05	
Mme ROUSSEAU-BUCHER Christine	103	28,85	
Mme TEIXEIRA LEITE Stéphanie	112	31,37	
M. TOUSSAINT Marc	222	62,18	Elu
M. VAUCOULEUR Serge	244	68,34	Elu
M. VERSTRAETE Florent	89	24,92	
M. VIEIRA José	240	67,22	Elu

Extrait du Compte rendu du conseil municipal du 28 MARS 2014

1/- ELECTION DU MAIRE

Monsieur Serge VAUCOULEUR demande aux élus : qui souhaite être Maire ? Personne ne se porte candidat sauf M. Serge VAUCOULEUR.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention. Donc M. Serge VAUCOULEUR est élu comme Maire de Valence en Brie à l'unanimité.

Le nouveau Maire remercie les membres du conseil municipal et l'ensemble des électeurs qui ont voté ou non pour sa liste et souhaite travailler dans un climat apaisé.

2/- DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

M. le Maire propose qu'il ait dans un premier temps que trois adjoints.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve cette proposition d'avoir que trois Adjoints à l'unanimité.

3/- ELECTION DES ADJOINTS

M. le Maire demande aux élus : qui souhaite être Premier Adjoint ?

Seule Mme Timmy CHEDRI se porte candidate pour être élue Première Adjointe.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention. Mme Timmy CHEDRI est élue comme 1er Adjointe à l'unanimité.

M. le Maire demande aux élus : qui souhaite être Deuxième Adjoint ?

Seul M. Bastoi AMANI se porte candidat pour être élu Deuxième Adjoint.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention. M. Bastoi AMANI est élu comme 2ème Adjoint à l'unanimité.

M. le Maire demande aux élus : qui souhaite être troisième

Adjoint ?

Seul M. José VIEIRA se porte candidat pour être élu troisième Adjoint.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention. M. José VIEIRA est élu comme 3ème Adjoint à l'unanimité.

Les trois adjoints ont également remercié les membres du conseil municipal et l'ensemble des électeurs.



Le Maire de Valence en Brie, propose de rajouter à l'ordre du jour le vote des délégations au Maire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention pour cette proposition

4/- DELEGATIONS DU MAIRE

Après la lecture par M. le Maire des diverses délégations du maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention pour les délégations du maire

MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSIONS	TITULAIRES	SUPLÉANTS
Délégués à la Communauté de Communes	M. Serge VAUCOULEUR Mme Timmy CHEDRI	
Commission Appel d'Offres	M. Serge VAUCOULEUR, M. José VIEIRA, M. Eric LUZU	M. Pierre RACINE Mme Patricia REDON-JUMEAU, M. Marc TOUSSAINT
Délégués au jugement de la délinquance	Mme Elodie GARCIA M. Stéphane LENOIR	M. Gilles BRUNEAU M. Marc TOUSSAINT
	TITULAIRES	
Commission Urbanisme, PLU, Environnement	M. Serge VAUCOULEUR, Mme Timmy CHEDRI M. José VIEIRA, M. Eric LUZU, M. Marc TOUSSAINT Mme Corinne PASSERARD, M. Pierre RACINE	
Commission Maisons Fleuries	M. Serge VAUCOULEUR, M. Eric MOAL, M. Pierre RACINE, Mme Patricia REDON-JUMEAU	
Commission Jeunes	M. Gilles BRUNEAU, Mme Elodie GARCIA, M. Eric MOAL, M. Stéphane LENOIR, Mme Corinne PASSERARD	
Commission à la Communication et à l'Information	Mme Timmy CHEDRI, M. José VIEIRA, Mme Chantal JACQUES, M. Eric MOAL,	
Commission Entretien des Bâtiments, de la Voirie et des Chemins Communaux	M. José VIEIRA, M. Daniel JACQUET, M. Eric LUZU, M. Pierre RACINE	
Commission Fêtes, Cérémonies et Culture	M. Daniel JACQUET, M. Stéphane LENOIR, M. Marc TOUSSAINT M. Eric MOAL, Mme Patricia REDON-JUMEAU, M. Gilles BRUNEAU, Mme Elodie GARCIA, M. Bastoi AMANI	
Commission Impôts	M. Serge VAUCOULEUR Mme Chantal JACQUES M. Pierre RACINE	
Commission Budget et Finances	Les 15 membres du Conseil Municipal	

MEMBRES DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SYNDICATS	TITULAIRES	SUPLÉANTS
Délégués au syndicat de la perception	M. Serge VAUCOULEUR M. Pierre RACINE,	Mme Chantal JACQUES, Mme Patricia REDON-JUMEAU
Délégués au syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique (RPI)	M. Serge VAUCOULEUR M. Bastoi AMANI Mme Chantal JACQUES	Mme Elodie GARCIA M. Stéphane LENOIR
Délégués au syndicat de la Prévention Routière	M. Gilles BRUNEAU M. Stéphane LENOIR	M. Daniel JACQUET M. Eric MOAL
Délégués au syndicat du SMEP	M. Daniel JACQUET	M. Marc TOUSSAINT
Délégués au syndicat de la charte Intercommunale	M. Serge VAUCOULEUR, M. José VIEIRA.	M. Eric LUZU, M. Gilles BRUNEAU
Délégués au syndicat de la Vallée Javot	Mme Timmy CHEDRI M. Marc TOUSSAINT	M. Daniel JACQUET
Délégués au syndicat D'électrification (SIESM)	M. Serge VAUCOULEUR M. José VIEIRA.	Mme Timmy CHEDRI
Délégués au syndicat des transports de Féricy	Mme Chantal JACQUES M. Bastoi AMANI	Mme Corinne PASSERARD M. Stéphane LENOIR
Délégués au syndicat des transports du Châtelet en Brie	Mme Elodie GARCIA M. José VIEIRA.	M. Pierre RACINE M. Bastoi AMANI
Délégués au comité National d'Action Social (CNAS)	M. Gilles BRUNEAU	
Délégués au conseil d'administration du CCAS	M. Serge VAUCOULEUR, Mme Patricia REDON-JUMEAU, Mme Elodie GARCIA, M. Eric MOAL, M. Bastoi AMANI,	
Délégués au syndicat D'achat et de transport d'eau de la région de Machault	Mme Timmy CHEDRI M. Pierre RACINE	

Extrait du Compte rendu du conseil municipal du 28 avril 2014

2/- AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET EAU 2013

Le Conseil Municipal procède à l'affectation du résultat de l'exercice 2013 pour le service de l'eau constatant que celui-ci présente un excédent de fonctionnement de 67 481,76 euros et un excédent d'investissements de 12 084,58 euros et des restes à réaliser en dépenses d'investissements de 58 616,91.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention décide d'affecter le résultat de l'exercice 2013 service de l'eau comme suit :

- 002 – Résultat de fonctionnement reporté : 20 949,43 euros en recettes de fonctionnements
- 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 46 532,33 euros en recettes d'investissements
- 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 12 084,58 euros en recettes d'investissements.

3/- AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET COMMUNAL 2013

Le Conseil Municipal procède à l'affectation du résultat de l'exercice 2013 pour le budget communal. Constatant que celui-ci présente un excédent de fonctionnement de 422 210,99 euros et un déficit d'investissements de 188 462,44 euros et des restes à réaliser en dépenses d'investissements de 57 587,10 euros,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention décide d'affecter le résultat de l'exercice 2013 comme suit :

- 002 – Résultat de fonctionnement reporté : 176 161,45 euros en recettes de fonctionnements
- 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 246 049,54 euros en recettes d'investissements
- 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 188 462,44 euros en dépenses d'investissements.

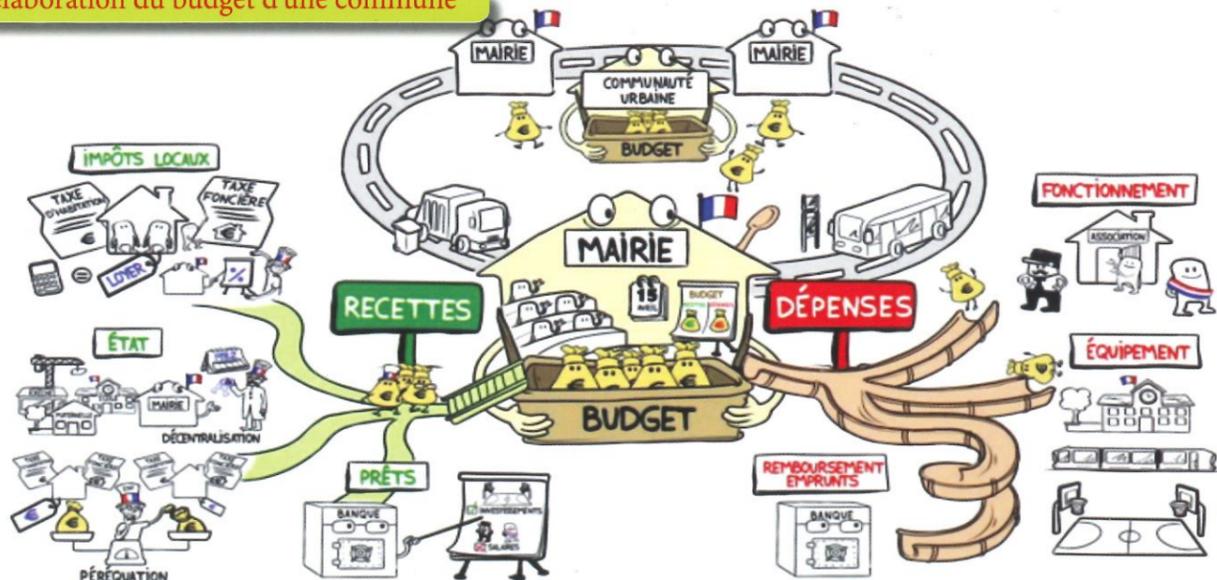
3/- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION- ANNEE 2014

M. Serge VAUCOULEUR, communique aux élus les taux d'imposition suivants et il propose de ne pas les augmenter.

Taxe d'habitation : 18,43 Taxe foncière (bâti) : 26,29
Taxe foncière (non bâti) : 76,79 CFE : 19,28

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention pour la conservation et l'application de ces taux d'imposition pour l'année 2014.

L'élaboration du budget d'une commune



Extrait du Compte rendu du conseil municipal du 20 juin 2014

Monsieur Serge VAUCOULEUR nous informe que six associations de valence en Brie ont réalisé une demande de subvention et nous propose de délibérer sur l'attribution de subvention après la présentation du bilan financier et des projets de chaque association pour l'année 2014/2015.

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE		ASSOCIATIONS D'UTILITÉ PUBLIQUE	
BOUILLES ET GRIBOUILLES	500 €	L'ACCORDÉON DE LA VIE	100 €
CSV	1700 €	ADAPEI	30 €
La COMPAGNIE DU JAVOT	1000 €	LES DONNEURS DE SANG	30 €
HPEV	700 €	HANDISPORT	30 €
VAAV	1000 €	MPCT	30 €
-----		LES PARALYSES DE FRANCE	30 €
DES ENFANTS ET DES AILES	200 €	LES SAPEURS POMPIERS	30 €

Monsieur le Maire informe que les associations de la commune n'ayant pas rempli et remis le formulaire de demande de subvention dans les délais imposés, n'auront pas de subvention.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve cette proposition à l'unanimité.

Urbanisme

Déclarations préalables

Duguesclin TISSIER
Damien LE MOUAL

Ravalement extérieur (5 place de l'église)
Modification d'une fenetre en porte d'entrée et pose d'un vélux

Michel LECORCHÉ

Changement portail en fer par portail en alu, Piliers enduits et mur en parpaing enduits

SCI de Valmont Satilien d'Eglesqueville
Cyril MEUNIER
Farid MOGINOT

Construction d'un mur mitoyen lots 650 et 657
Pose d'une fenetre de toit
Joint de pierre, Rpct d'un puit de lumière par chassiss fixe coté jardin

Pascal FRENCHÉ
Christine ROUSSEAU BUCHER
Georges TOUSSAINT
Emmanuel FRESSE
Dominique MEVEL
ERDF

Refection de toiture
Chgt fenetres, volets, portail, etc....en bois par alu
Ravalement facade, encadent fenetre (11 rue taboulet)
Pose fenetre de toit, remaniement de toiture
Construction salle de bain (2mx3m)
Enfouissement reseau HTA....

Jérôme JACQUES
Kamardine ATTOUMANI
Ets Les Maçonnes
Frédéric CID
Clothilde CHAUVEL
Clothilde CHAUVEL
Arnaud PETITBERGHEN

Modification de cloture
Ramanement de toiture
Remaniement de toiture (16 rue taboulet)
Refection entretien toiture, cloison interne
Refection de toiture
Démolition partielle inf. à 30m²
Remplacement grillage souple par rigide

Permis de Construire

Alexandre RAY
Rémi ROUSSEAU

Extension et modification de façade
Réfection d'une grange après démolition partielle

PLU

Le 24 juin s'est tenue la 1ère réunion publique pour le PLU. Elle a rassemblé un certain nombre de personnes désireuses d'être informées de l'avancement de l'étude. Monsieur Eric HENDERYCKSEN, chargé d'étude et responsable de l'agence E.CREAL était là pour répondre aux questions des Valençois. Toute remarque concernant le PLU devra être faite par courrier et adressée à Monsieur le Maire. Une réponse sera apportée à la prochaine réunion publique.

Attention sur Internet

Rappel pour certains, mais information très importante pour d'autres...

Sur les sites Internet, Quelle est la différence entre http et https ?

Je crois qu'il est très important d'avoir connaissance de cette information. Plusieurs personnes ne sont pas au courant de la principale et grande différence entre http:// et https://

HTTP signifie «Hypertext Transport Protocol», qui est juste une façon de dire que c'est un protocole (par exemple un langage ou bien une façon de parler), pour les informations transmises entre les serveurs WEB et leurs clients.

L'important, c'est la lettre S qui fait toute la différence entre HTTP et HTTPS.

Le S (grande surprise) est synonyme de « Secure (sécurité) ». voici un exemple : https://accs.desjardins.com/

Si vous visitez un site Web ou une page Web, regardez bien l'adresse dans le navigateur Web, elle commence avec le texte suivant: http://.

Cela signifie que le site est en communication avec votre navigateur à l'aide du protocole non sécurisé.

*En d'autres termes, il est possible pour une personne de voir sur votre ordinateur votre conversation avec le site Web...

Si vous remplissez un formulaire sur le site, n'importe qui pourrait voir toutes les informations que vous envoyez à ce site...

c'est la raison pour laquelle vous ne devez jamais entrer votre numéro de carte de crédit ou autre numéro : votre numéro de sécurité sociale par exemple, dans un site Web http...

Mais si l'adresse du site Web commence par https://, cela signifie que votre ordinateur est en communication avec le site Web en toute sécurité et que personne ne peut voir ce que vous faites sur votre ordinateur !

Vous comprenez pourquoi c'est si important, n'est-ce pas ?

*Si un site Web vous demande d'entrer votre numéro de carte de crédit ou des informations sur votre carte, vous devriez automatiquement vérifier si l'adresse du site Web commence par bien par https://.

Sinon, il n'existe aucun moyen de vous protéger.

Comment transférer un mail sécurisé à plusieurs personnes



Méfiez-vous des faux démarchages à domicile

Attention aux démarcheurs qui se présentent chez vous de manière impromptue ou qui se disent missionnés par la Ville ou la CAHB !

Commissariat (24 h sur 24 et 7 jours sur 7)

17

Info escroqueries (prix d'un appel local)

0 811 020 217



Ce qu'il faut savoir

- Ne laissez pas entrer une personne qui dit représenter telle entreprise alors que vous ne l'avez pas contactée.
- Assurez-vous de son identité en lisant soigneusement sa carte professionnelle, son ordre de mission.
- Attention aux intervenants dont les coordonnées figurent sur les imprimés publicitaires recensant les « Numéros Utiles » ou « Numéros d'Urgence ».
- N'hésitez pas à contacter la mairie, l'entreprise ou tout autre organisme dont se réclame la personne.
- Ne signez pas de bon de commande sans avoir vérifié que l'entreprise est bien inscrite au registre du commerce.
- Ne signez aucun document dont la portée ne vous semble pas claire.

Devenez Jeune Sapeur-Pompier

Aujourd'hui plus de 800 jeunes seine-et-marnais, âgés de 12 à 18 ans, s'initient au secourisme et à la lutte contre l'incendie, pratiquent des activités diverses comme le sport, en développant un véritable esprit de solidarité, de civisme et d'altruisme. Ils sont JSP.

Vous cherchez une activité dynamique et civique pour vos mercredis après-midi, Vous aimez le sport, Vous voulez découvrir le métier de sapeur-pompier.

Vous voulez apprendre les gestes qui sauvent.

Alors devenez jeune sapeur-pompier !

Le parcours d'un JSP

Devenir jeune sapeur-pompier (JSP), c'est vivre une expérience unique, découvrir la force du travail en équipe et surtout, apprendre les gestes qui sauvent.

C'est aussi s'initier aux techniques de secours et de lutte contre l'incendie, à la protection des

biens et de l'environnement, au fonctionnement des services de secours, à la découverte des véhicules et à la pratique régulière des activités sportives...

Civisme et solidarité sont au cœur de cette activité aux multiples facettes.



Le JSP aura acquis un savoir, un savoir-faire et un savoir être qui lui seront utiles tout au long de sa vie.

Quatre années de formation sont nécessaires pour acquérir

toutes les unités de valeurs ainsi que le diplôme de secouriste (PSC1) ; la troisième et quatrième année, le jeune est initié aux pratiques du sauvetage et peut obtenir le brevet de jeune sapeur-pompier.

Titulaire de ce brevet, il pourra poursuivre son engagement en devenant sapeur-pompier volontaire au centre d'incendie et de secours (CIS) de sa commune, sous réserve de ses aptitudes physiques au moment du recrutement.

«Déclaration de choix du Médecin Traitant»

Le médecin traitant déclaré c'est le médecin qui vous connaît le mieux et auquel vous vous adressez en priorité en cas de problème de santé. Son rôle est essentiel aussi pour vous aider à vous orienter vers d'autres professionnels en cas de nécessité.

Pour permettre la bonne coordination de vos soins il est prévu, dans la loi réformant l'assurance maladie, que chaque assuré ou bénéficiaire de 16 ans et plus indique à sa caisse d'assurance maladie le nom du médecin qu'il souhaite choisir et déclarer comme médecin traitant. Ce choix doit être fait en accord avec ce médecin.

Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas concernés par cette démarche. Vous n'avez donc pas de formulaire à remplir pour eux.

Le médecin traitant que vous allez choisir peut être un médecin généraliste ou, éventuellement, un spécialiste en ville. Il peut aussi exercer à l'hôpital ou dans un centre de santé.

En cas de changement de médecin traitant, il vous suffira de faire une nouvelle «Déclaration de choix du Médecin Traitant».



Comment faire connaître votre choix à votre caisse d'assurance maladie ? A l'occasion d'une consultation, remplissez avec le médecin de votre choix ce formulaire.

N'oubliez pas de signer tous les deux cette déclaration. Dans le cas où le bénéficiaire est mineur (16 à 18 ans), il est nécessaire que l'un des deux parents signe également cette déclaration.

Après avoir vérifié que toutes les rubriques sont bien remplies, il ne vous reste plus qu'à l'adresser par courrier à votre caisse d'assurance maladie.

MAISON MÉDICALE DE PAMFOU

MEDECINE GENERALE

Docteur Sarah MOCH
Lundi, Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h00 sans RdV
Lundi, Jeudi et Vendredi après-midi sur RdV 09.80.73.51.44

Docteur BAILAY et Docteur LAFFITE
Consult. libres et sur RV Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 01.64.32.21.60

Permanence Samedi matin

INFIRMIERS

Mme Célia BIBOLLET-BONIN
Mr Stéphane BONIN
Sur RV et à domicile 01.64.23.43.77 / 06.28.40.06.01

CHIRURGIEN DENTISTE

Docteur Huy VINH
Sur RV 01.60.71.63.55

KINESITHEPEUTE

Mme Amandine REBOURS-BUKWA
Mlle Céline RACLOT
Sur RV et à domicile 01.64.32.03.73
En cas d'urgence : 06.11.85.11.23

ORTHOPTISTE

Mme Marie-Hélène BONNET
Sur RV 07.81.28.53.83

OSTEOPATHE

Mr Marc SCHUT
Sur RV et à domicile 06.12.14.92.72

Vaccination : êtes-vous à jour ?

2014 calendrier simplifié des vaccinations

Âge approprié	Naissance	2 mois	4 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois	6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +
BCG												
Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite												Tous les 10 ans
Coqueluche												
Haemophilus Influenzae de type b (HIB)												
Hépatite B												
Pneumocoque												
Méningocoque C												
Rougeole-Oreillons-Rubéole												
Papillomavirus humain (HPV)												
Grippe												Tous les ans

Le repas des Anciens

C'est avec un réel plaisir, que Serge VAUCOULEUR, nouvellement réélu, à retrouvé les anciens du village, lors du traditionnel repas proposé chaque année par la commune.



C'est en présence de la nouvelle équipe et de la troupe de danse de Pablo que s'est déroulé le repas.

Avec une décoration que l'on doit comme toujours au talent de Brigitte et Guy LACOMME et au délicieux buffet préparé cette année encore par CHOUCYOU, nos convives ont partagé un moment agréable.

Dans une ambiance chaleureuse et sympathique, tout le monde à visiblement apprécié, comme toujours, ces instants de retrouvailles et de partage.



Cérémonie du 8 Mai

Soixante-neuf ans après la victoire du 8 mai 1945, Monsieur Serge Vaucouleur, maire de Valence en Brie, le conseil municipal au grand complet, les autorités civiles et militaires, les représentants des associations et anciens combattants et victimes de guerre et la population ont commémoré cet anniversaire.

Après un rassemblement au monument aux morts des guerres, où Monsieur Le Maire a lu le message du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire rappelant que le devoir de mémoire est essentiel et que la date du 8 mai 1945 fonde l'Europe de la paix, une gerbe de fleur a été déposée au pied de celui-ci.



Après la traditionnelle sonnerie aux morts et la Marseillaise exécutée par la fanfare de Montereau, Monsieur Vaucouleur a convié toutes les personnes présentes à partager le « pot de l'amitié » dans la salle Marius Albert.

Thé dansant

Les amateurs de danse avaient rendez-vous dimanche 9 mars 2014 à la salle Marius Albert où l'association VAAV organisait son premier thé dansant. Les 130 danseurs présents ont pu s'adonner à leur passion sur les musiques de l'orchestre de l'accordéoniste Bertrand Hembert. Le plaisir et l'enthousiasme des participants à cette belle journée ont amené les membres de l'association à décider de l'organisation d'un prochain



thé dansant le dimanche 28 septembre à 15h.

Fête du CADA

Encore une fois, le soleil était au rendez-vous pour nous accompagner à la traditionnelle « Fête du CADA ». En ce 18 Juin 2014, les habitants du CADA ont eu à cœur de faire découvrir aux partenaires et Valençois, leurs spécialités culinaires et leurs coutumes.



Devant un buffet haut en couleurs et en saveurs, le partage était le maître mot. L'investissement de chacun a été récompensé par une pluie de compliments et tous ont salué le travail accompli.

L'après-midi s'est poursuivi par divers jeux géants dans la cour du CADA à destination des enfants mais les adultes aussi ont pu en profiter pleinement et ces activités ont été



accompagnées du son de notables percussionnistes que le CADA accueille actuellement. Un barbecue et une soirée musique ont clôturé cette belle journée placée sous le thème de la convivialité, du partage et du plaisir d'être ensemble. Cette année encore, plusieurs habitants ont participé à cette journée et l'équipe du CADA rappelle que la « Fête du CADA » est ouverte à tous.

Le Théâtre du Damier

Vendredi 11 avril, la troupe du théâtre du damier du Mée sur Seine est venue devant un public peu nombreux mais connaisseur jouer la pièce de J.C GRUMBERG « L'atelier » racontant la vie d'un atelier de couture pendant la 1^{ère} décennie, après la 2^{ème} guerre mondiale.

La troupe a été acclamée et félicitée par le public présent.



La Compagnie du Théâtre du Damier
L'ATELIER
 de Jean-Claude GRUMBERG
 De 1945 à 1952, dix tableaux pour retracer les joies et les peines du quotidien d'un atelier de couture après-guerre. Des personnages attachants, beaucoup de rêves et d'émotions fortes... la vie quoi !
 Vendredi 11 avril
 à 20h45
 Salle des fêtes Marius ALBERT Renseignements et réservation de Valence en Brie 01 64 31 81 35 / 06 98 95 05 61
 Tarif unique : 7 euros



Fête Communale

En ce premier week-end ensoleillé de mai, s'est déroulée la traditionnelle fête communale. Comme chaque année nos enfants ont pu s'amuser dans les différents manèges présents. Monsieur le Maire et les associations CSV et VAAV en ont profité pour distribuer aux enfants présents des tickets de manège pour prolonger leur plaisir. Ce week-end débuté par la victoire d'Alissa MASCARIN lors de la foulée s'est terminé par la classique brocante du dimanche organisée par le VALC.



Agenda

Dimanche 13 juillet
Concours de pêche
 à la mare aux usages
 à partir de 8h
 Organisé par la Mairie et le CSV
 Football

Lundi 14 juillet
Les fontaines dansantes
 avec la Cie le Sourire de Pierrot.
 sur la place de l'église
 à 23h
 Organisé par la Mairie

13 septembre
Forum des associations
 au foyer
 de 10h à 12h
 Organisé par la Mairie

28 septembre
Grand bal public
 à la salle Marius Albert
 organisé par le VAAV

5 octobre
Brocante
 à partir de 7h
 organisée par le CSV

4 octobre
Bourse aux jouets et vêtements de puériculture
 à la salle Marius Albert
 à partir de 7h
 Organisée par Bouilles & Gribouilles

12 octobre
Soirée paella
 à la salle Marius Albert
 à partir de 20h
 organisée par le CSV

11 novembre
commémoration de l'Armistice 1918
 Suivi d'un pot de l'amitié
 organisé par la Mairie

6 décembre
St Nicolas
 Spectacle
 à la salle Marius Albert
 organisé par la Mairie

31 décembre
Soirée de la St Sylvestre
 à la salle Marius Albert
 organisé par la Mairie

Des graines de champions à Valence



CONCOURS TIMBRÉS DE L'ORTHOGRAPHE
 LA DICTÉE DE DANIEL PICOULY - SAMEDI 5 AVRIL 2014

Adoptez-moi !

Coucou ! Je suis la faute que vous allez commettre. Les fautes, car vous nous aimez en ribambelle, à la queue leu leu, à foison, à profusion, en pléiade, par myriades*. Nous nous sommes glissées dans ce texte. Sans vous, nous n'atteindrions même pas l'état embryonnaire. Nous sommes des graines de bêtisier que vous faites pousser par inadvertance, inattention, étourderie, outrecuidance ou suffisance. [fin de la dictée pour les cadets]



Félicitations à nos 5 élèves Valençois, Léa JACQUES, Enzo ANNA, Corentin HAGUET, Mathis AMANI (élèves en CM2) et Mila DELAUNAY (élève en CM1) pour leur qualification aux finales régionales « Les Timbrés de l'Orthographe » le samedi 5 avril 2014 à l'Université de droit de Panthéon-Assas à Paris.

Malgré l'immensité de cette faculté, nos 5 petits champions ont représenté fièrement notre commune et ont défendu la langue française sous l'œil bienveillant et la dictée inattendue de l'auteur Daniel Picouly.

Corentin et Mathis, ont fait partie des 500 finalistes sur 10000 participants.

Malheureusement, seul Corentin a pu participer aux finales nationales le samedi 14 juin, et ainsi recevoir divers présents.

Nous sommes fiers de leurs parcours et remercions Madame Grigné d'avoir inscrit sa classe dans un tel projet.

Si vous aussi, vous souhaitez tester vos connaissances et tenter de vous sélectionner en candidat libre, comme l'a fait Chloé MICHEL (élève en 6ème), la cinquième édition de ce concours débutera le 31 octobre 2014.

Alors sous le soleil de cet été,
SORTEZ VOS DICTIONNAIRES !!!



Classe de découverte du 12 au 17 mai 2014 - Canal du Midi

Ce matin du lundi 12 mai 2014, les classes de CM1 et de CM2 se retrouvent sur le quai de la gare de Montereau: direction Paris-Gare de Lyon pour prendre un TGV qui nous conduira à Béziers.

Le voyage se déroule sans incident et nous voici sur le chemin qui sépare la gare du Canal du Midi. L'impatience grandit au fur et à mesure que nous nous approchons

La découverte des péniches (Tourville pour les CM1, Le Langon pour les CM2) est un moment intense. L'installation dans les cabines (que c'est petit !) se fait rapidement. Comme le temps est clément (et il en sera ainsi toute la semaine), le dîner est pris sur le pont.



Les journées suivantes vont se dérouler sur le même schéma : matinée consacrée à la navigation et à des présentations pédagogiques (histoire du canal, étude de la faune et de la flore, fonctionnement d'une écluse, ...) et visites l'après-midi (oppidum d'Ensérune, village de Capestang, Cité de Minerve, ...).

La vie à bord dans un espace aussi réduit, induit un respect de l'environnement et d'autrui. Cet apprentissage se fait plus ou moins facilement et c'est déjà, avec tristesse, qu'il faut dire au revoir aux capitaines et matelots et aux animatrices

pédagogiques. Un car nous conduit à la gare de Narbonne et c'est de nouveau le TGV direction Paris.

Ce séjour, enrichissant à tous les points de vue, nous a enchanté, et, bien que heureux de retrouver nos familles, nous sommes déjà nostalgiques de tous ces moments magiques.

Rédigé par les élèves de CM1



L'association Bouilles & Gribouilles entre dans sa 2ème année

La mise en place de notre association se fait doucement mais sûrement avec une moyenne de 12 enfants environ qui viennent avec un parent ou une assistante maternelle, se rencontrer, jouer ensemble et apprendre à se connaître.

Nous rappelons que notre association a été créée pour les enfants de 0 à 3 ans. Elle a pour but de les familiariser avec la collectivité, les préparer à l'école, leur apprendre à partager, etc... Elle permet aussi de faire des rencontres entre les parents et les assistantes maternelles afin de pouvoir échanger sur leurs expériences.

Elle permet de même aux nouveaux valençois qui ont des enfants en bas âge, de rencontrer d'autres personnes dans la même situation et ainsi se familiariser plus facilement avec le village. C'est pour ça que nous proposons à toutes les mamans et assistantes maternelles qui le souhaite, de nous rejoindre les lundis et jeudis matin de 9h à 11h30 au foyer Anne-Marie REDON.



Tous les 3ème jeudis est organisé un jeudi activités (peinture, pâte à modeler, dessin ...) N'hésitez pas à nous rejoindre !

Nous organisons une bourse aux jouets, vêtements, puériculture le samedi 18 octobre a la salle des fêtes.

Nous comptons sur votre présence..

A bientôt

Le Bureau



Une année de FOOT en chasse une autre et celle-ci restera dans les annales du CLUB. En effet l'équipe première CDM s'est maintenu en excellence avec une belle 5ème place.

Pour sa première participation à ce niveau mais c'est surtout la victoire en finale de la COUPE 77 SUD face à Moissy Cramayel 6-2 après prolongation qui a marqué notre fin d'année.



Superbe performance pour un petit club comme le notre. Bravo à l'équipe et au coach Christophe.

Les U11 ont montrés leur combativité tout au long de l'année. La saison s'est terminée pour eux par les tournois de fin d'année. La meilleure performance : une 8ème place sur 24 au Tournoi de Longueville qui à eu lieu le 1er Mai.



La section GYM qui a rencontré un vif succès cette année reprendra son activité le 9 septembre 2014 à 20 h à la salle des fêtes Marius ALBERT. Nous remercions Bénédicte de sa présence parmi nous.

Nous remercions tout particulièrement les parents qui nous ont accompagnés tout au long de l'année. Nous espérons tous vous retrouver à la rentrée.

Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter à tous de très bonnes vacances.

Le club est à la recherche d'éducateurs pour les catégories enfants. N'hésitez pas à nous contacter même pour un simple renseignement.

Sportivement

E. MOAL

Pour cette première édition des Chaux Vives, nous voulions faire revivre l'espace d'une soirée l'un de nos trop rares patrimoines Valençois.

Profitant d'une soirée chaude et ensoleillée, nos espérances furent comblées et un large public répondit présent.

Merci à eux, merci à vous qui étiez peut être présent.

Il est enivrant de se plonger dans notre passé, d'imaginer ces lieux où la chaleur des fours, l'effervescence des chaufourniers se mêlent aux anecdotes quotidiennes, aux petites histoires, aux drames, aux joies, à la vie simplement.

Un siècle auparavant nous aurions pu être un de ces travailleurs qui ne se doutaient certainement pas qu'un soir de Juin 2014, d'autres Valençois leur rendraient hommage.

Que ces murs restent le plus longtemps possible enracinés, semblables à ces chênes nouveaux et centenaires qui nous content encore sous leur ombrage séculaire le chant de l'histoire.



Autour de cette idée, nous avons construit de courtes scénettes reflétant une certaine nostalgie du temps passé, comme « Le dit des Perdrix » fabliau moyenâgeux adapté en



patois briard ou le « vent des Moissons » histoire imaginaire



qui aurait pu se produire ,si...si...si...

Aux veilles, des cantons alentours, l'on venait écouter les colporteurs d'histoires, nos amis de Blandy aux pieds de leur château, amoureux de leurs pierres terre et passé, ont été nos trouvères nos clowns, nos saltimbanques.

Merci à eux pour leur bonne humeur qu'ils ont su faire partager.



Passé les rochers de Samoreau, nichés aux pieds des vignes de Thomery, bercés par la Seine, ceux là ont été baptisés au Saint-Pourçain ce sont nos Auvergnats de Champagne; avec leurs beaux costumes traditionnels, les sabots résonnent encore de l'écho des giges et autres bourrées. Ils ont su rythmer notre soirée aux notes de leur tradition.

-Ce fut bonheur de voir ces mots, ces danses s'envoler de cette scène éphémère, crépuscule ensoleillé, voilé parfois d'une légère brume artificielle s'élevant d'un méga barbecue géré de mains de feu par nos fantastiques cuistots .

Il n'y a de monde, il n'y a de jour, sans ceux qui illuminent la nuit.

Infiniment merci à notre voie lactée de bénévoles.

Aux dockers des chaumes

A la restauration qui n'eut pas à « chaumer » pour cette première nuit...

Aux autres assos pour leur prêt de matériel et conseils avisés A Eric et Cathy

A la mairie pour la disponibilité du lieu

A la mobilisation de nos jeunes présents ce soir là et à leur coup de main oh combien précieux et efficace pour tout démonter très tard dans la nuit.

Sur les lieux de nos ancêtres, Nous avivons ces chaux.

Quelles vivent longtemps.

Et se transmettent.

La Compagnie du Javot.



Histoire, Patrimoine et Environnement Valençois

www.hpev77.sitew.com

Dans le cadre des animations liées à l'Histoire valençoise, le samedi 22 mars dernier, les amateurs d'histoire locale ont pu entendre une conférence donnée par notre président dans la salle des Fêtes Marius-Albert : « La bataille de Montereau (18 février 1814) et ses conséquences à Valence-en-Brie ». En cette année, parmi toutes les commémorations consacrées à la célèbre victoire des armées impériales sur les coalisés européens, il était intéressant de voir, parallèlement à la Grande Histoire, quels événements se sont déroulés au village, comment nos prédécesseurs les ont vécus, comment ils ont géré les contraintes qui se sont mises en place, les réquisitions notamment lors de l'occupation russe. Au cours de ce propos, il a été question des jeunes Valençois qui ont servi dans les armées de la jeune République et de l'Empire.

Le verre de l'amitié a clos cette agréable après-midi à laquelle ont participé près de soixante personnes.



C'est par une superbe journée ensoleillée propice à la balade que de nombreux Valençois et extérieurs se sont rendus dans notre village à l'occasion de la brocante organisée dans le cadre de la fête communale. Notre église Saint-Nicolas a été ouverte par les membres de notre association pour la visite et a reçu, comme chaque fois lors de ces manifestations, nombre de curieux et d'amateurs de Patrimoine.

Pour les Journées du Patrimoine de septembre prochain, notre association envisage une sortie de terrain à la rencontre des fermes de la partie nord du village, puisque le 27 septembre 2011, nous avons vu celles de la partie sud. Les modalités pratiques de cette visite seront communiquées ultérieurement.

Nous avons bien d'autres projets, en particulier une étude sur nos Poilus de la Grande Guerre, une communication pourrait avoir lieu en 2015, mais il nous reste du temps jusqu'en 2018, il ne sera jamais trop tard pour vous les présenter. En effet, d'autres sujets seraient intéressants à exposer, c'est le temps de la préparation de ces travaux qui déterminera le contenu de la communication. Vous en serez bien sûr informés.

Nous aurons le plaisir de vous recevoir à notre stand du Forum des Associations du samedi 13 septembre prochain, organisé comme chaque année par notre municipalité. Dans l'attente de vous accueillir, nous vous souhaitons d'excellentes vacances.

Merci de votre intérêt pour nos travaux et de votre soutien. Nous rappelons que toutes nos animations sont gratuites et que chacun peut y assister librement.

Le Conseil d'Administration d'HEPV

hpev77@gmail.com

20, rue Max-Lafon

Notre Association n'existe que par le nombre de ses adhérents.

Pour nous rejoindre et adhérer vous pouvez vous adresser au trésorier :

Madame Teixeira, Rue Verte, Valence-en-Brie, 09.50.42.96.38

ou au siège de l'Association,

20, rue Max Lafon, Valence-en-Brie, 01.64.31.89.17

Encore une magnifique saison qui se termine et qui fut riche en émotion, en création, en sport et surtout dans une super ambiance.

Lors de cette deuxième partie de saison, 2 Masterclass ZUMBA ont été réalisés avec des invités prestigieux qui ont mit une ambiance de folie à Valence en Brie. Celle du 10 MAI qui, avec plus de 100 personnes affichait COMPLET après seulement 2 semaines de mise en vente des places, fut un véritable succès.



4 heures de ZUMBA animées par 8 profs, des participants venant de toute la seine et marne et des départements voisins. Un événement mémorable pour tous.

Samedi 24 Mai : Nos « mini nous » ont mis le feu à la scène en nous offrant un spectacle de danse sur le thème « Les stars font leurs SHOW » et la moindre chose que l'on puisse dire c'est qu'il on réalisé une prestation superbe avec le SOURIRE. Félicitation à eux, et un merci tout particulier à Chantal JACQUES qui m'a aidé tout au long de l'année son soutien à été une grande force pour la réalisation de ce spectacle. Merci également aux mamans qui nous ont aidé pour la préparation des enfants et à mes super KUDURO'Girls qui ont fait le show elles aussi.



Le 9 mars 2014, VAAV a organisé un thé dansant avec la venue de Bertrand Humbert et son orchestre. Cette manifestation ayant rencontré un franc succès avec plus de 120 participants nous comptons recommencer dès septembre. Nous préciserons la date de ce nouveau rendez-vous très rapidement en espérant la présence de nombreux Valençois.

C'est sous la houlette de Lucie Glinel, comédienne professionnelle que VAAV a créé une section d'initiation à l'improvisation théâtrale. Ainsi est né la LIV (ligue d'improvisation de Valence). Les 17 stagiaires de cette section se sont livrés le 17 mai 2014 dans la salle Marius Albert devant plus de 150 spectateurs à un formidable mano à mano ou l'humour de ces formidables personnes est sorti vainqueur. Devant cette envie de faire rire les gens nous continuerons à les soutenir pour une nouvelle saison espérant qu'il leur prenne l'envie d'aller ferrailer avec d'autres ligues de réputation nationale.

L'aide aux devoirs et l'atelier photos continue l'année prochaine.



Mais ce n'est pas tout, l'année prochaine le VAAV vous propose une année sous plusieurs thèmes...

Vous aurez le choix d'être plutôt créatif avec pour activités :

- L'atelier photo
- Improvisation théâtre
- (LIV - Ligue d'Improvisation de Valence)

Ou d'être plutôt sportif avec un panel d'activité digne d'une salle de sport :

- La ZUMBA avec BENOIT CAFFIAUX
- Renforcement Musculaire avec Mélody
- **NOUVEAU** : STEP avec Modeste
- **NOUVEAU** : CARDIO'FIT avec Modeste
- **NOUVEAU** : Mélo'Mix (variante de la ZUMBA) avec Mélody
- **NOUVEAU** : PILOXING (concept révolutionnaire que nous vous invitons à venir découvrir) avec Mélody
- **NOUVEAU** : Danse adulte (Débutant et confirmé) avec Mélody

Et pour les enfants :

- ZUMBATOMIC/Danse 5 à 7 ans
- ZUMBATOMIC/Danse 8 à 12 ans
- ZUMBA/DANSE 13 à 16 ans
- **NOUVEAU** : Eveil Musical pour les 3-4 ans (place très limitées)

Nous espérons que vous trouverez une activité qui vous correspond.

LE VAAV vous remercie tous d'avoir participé à ces événements/activités tout au long de la saison.

Si nous pouvons vous proposer autant de choix la saison prochaine, c'est grâce à vous.

Alors un grand MERCI et à la saison PROCHAINE

RENDEZ VOUS LE 13 Septembre 2014 au FORUM des ASSOCIATIONS

CHALEUREUSES VACANCES

BRAVO à NOS CHAMPIONS

Le sport à l'honneur dans notre commune grâce à
Johanna PETITBERGHIEEN, Alissa MASCARIN et
l'équipe 1 des CDM du Club de Football

VAINQUEUR DE LA COUPE de SEINE ET MARNE



Félicitations !!! à Kevin BAPTISTA, Jeremy BENZ, Arnaud DELAFORGE, Gauthier GRACIEUX, Alan GRANVILLAIN, Marc GROG, Marc LAMESCH, Mathias LEMATTE, Clement LUZU, Florian MOAL, Jonathan MANIGAUT, Régis NAUDIN, Adrien PONCET, Matthiew ROMASKA, Sélim BECHICHI, Christophe et Vincent SILVESTRE, qui avec un score de 6 à 2 ont battu Moissy Cramayel



Félicitations !!! à Johanna PETITBERGHIEEN, judoka du club du Châtelet en Brie, qui a réalisé une belle performance lors des Championnats de Seine et Marne de Judo, le samedi 17 mai 2014 au Mée sur Seine. A force d'entraînement et de persévérance, cette jeune valençoise se classe 1ère dans la catégorie des benjamins (- 40 Kg) et décroche brillamment la médaille d'Or.

Souhaitons lui encore de nombreuses victoires sur le tatami !!!



Félicitations !!! Le dimanche 12 janvier 2014 se sont déroulés les championnats de Seine-et-Marne d'athlétisme autour du parc de la Borne Blanche de Combs La Ville.

Une fois de plus ce fut une journée formidable pour notre jeune Valençoise, **Alissa MASCARIN** qui s'entraîne vaillamment au club de Montereau. Passionnée et déterminée, elle se classe Vice-Championne de Seine et Marne dans la catégorie des benjamins.

Un grand Bravo à notre petite championne !!!



Vice Championne de Seine et Marne

Commerçants et Artisans

Jean Louis DOCEUX Architecte DPLG 3 rue Guy Charles CROS 77830 VALENCE EN BRIE 01.43.46.82.30 / 06.63.57.94.82	SUPERETTE DE L'ÉGLISE Epicerie Dépôt de pain 2 place de l'église 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.83.62	Pascal FRENCHÉ Spécialiste du parquet 6 rue Jean HADERER 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.88.13
Cyril GAFFIERO Atelier de Lutherie 15 rue Emile PARQUET 77830 VALENCE EN BRIE 06.21.38.00.30	ARC EN CIEL Artisan Peintre 10 rue des Bordes 77830 VALENCE EN BRIE 06.65.05.22.67	Gérard CHANCÉ Sculpteur 14 rue Octave ROUSSEAU 77830 VALENCE EN BRIE 01.60.70.65.49
CHEZ CHOUCOU Bar Restaurant 32 rue André TABOULET 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.23.69.29	Franck FOURNIER Entreprise de Peinture 1 rue Henri GELIN 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.84.74	Jean Louis GODARD Assistance Haute Pression 19 rue Emile PARQUET 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.89.22
Jean Claude ROUSSEAU Fromage de chèvre 21 rue d'Échouboulains 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.80.97	FRESSE PEINTURE Artisan Peintre 4 rue d'Échouboulains 77830 VALENCE EN BRIE 09.63.24.75.61 / 06.74.17.22.57	Presbytère Clos st Nicolas Chambres d'hôtes 1 rue Jean HADERER 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.23.26.47 / 06.31.70.03.53
Couscous Tajines et Gâteaux marocains Sadia EL MAOUDJOURI 3 rue des flamboyants 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.88.81	Christophe-François PERREAU Sculpteur sur bois 8 rue d'Échouboulains 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.81.37	TISSIER Père et fils Maçonnerie générale 17 rue Henri PELLE 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.81.21
MANOIR ST HUBERT Chambres d'hôtes 77830 VALENCE EN BRIE 06.14.41.64.28	REANIM'AUTO Réparation Automobile 3 rue des flamboyants 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.88.81	GARAGE MEMBRIVES Réparation Automobile Chemin de Beauregard 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.22.35.27
Paul et Christophe ROUSSEAU Vente de lait à la ferme 5 rue Octave ROUSSEAU 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.89.53	J.P. RAYNAL CREATIONS Concept. réalisation maquettes Pro 5 rue Jean HADERER 77830 VALENCE EN BRIE 06.75.24.44.22	AU BON BILLOT Boucherie Ambulante 06.20.85.83.61 aubonbillot@free.fr

USAGE DES OUTILS BRUYANTS

L'arrêté préfectoral DAE1 CV N°84 du 11 Juillet 1996 et notamment son article 4 relatifs aux bruits, complété par l'arrêté municipal N°59/2010 du 6 Décembre 2010, rappellent que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme en raison de leur durée, leur répétition ou leur intensité, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuse, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- **8h00 à 19h00 les jours ouvrés (Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi)**
- **10h00 à 19h00 les Samedis**
- **10h00 à 12h00 tolérés les Dimanches**

BRULAGE

Vous n'avez pas le droit de faire brûler vos déchets verts (feuilles mortes, branches d'arbres, résidus de débroussaillage...) dans votre jardin.

Règle générale

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épiluchures.

À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune de porte à porte. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.